

COTISATIONS / CONTRIBUTIONS	TAUX
Cotisations (collectivités et établissements publics affiliés) Obligatoire Additionnelle Contribution au socle commun (collectivités et établissements publics non affiliés adhérents)	 0,80 % de la masse de la rémunération des agents 0,50 % de la masse de la rémunération des agents 0,16 % de la masse de la rémunération des agents
MISSIONS	TARIFS
Missions temporaires	Rémunération chargée de l'agent intervenant + 10 % de frais de gestion + un forfait de 30 € par jour et par mission pour frais professionnels
Mission Archives <ul style="list-style-type: none"> - Mission 1 : classement (7h30) - Mission 2 : <ul style="list-style-type: none"> ▪ formation (7h30) ▪ Journée de suivi (7h30) - Mission 3 : mise à jour des archives (7h30) - État des lieux des archives (7h30) - Rédaction des bilans de fin de mission et inventaires (7h30) 	280,00 € 384,00 € 280,00 € 280,00 € 280,00 € 280,00 €
Direction Santé et conditions de travail	
Collectivités et établissements publics affiliés Adhésion aux missions facultatives de la Direction <ul style="list-style-type: none"> ▪ Adhésion au socle (contribution par agent et par an) <ul style="list-style-type: none"> - Médecine préventive - Action sur le milieu du travail (étude de poste, maintien dans l'emploi, conseils de 1^{er} niveau) - Conseil / animation de réseaux - Interventions sur situations traumatiques - Prestations accessibles directement aux agents : soutien psychologique, accompagnement social - Mise en place et participation aux cellules santé - Participation des ACFI aux missions des CHSCT ▪ Prestations hors socle (par jour) <ul style="list-style-type: none"> - Interventions collectives (ergonomie, RPS, rédaction et mise à jour de document unique, groupes d'analyse de pratiques...) Adhésion à la convention de mise à disposition d'un Agent Chargé de la Mission d'Inspection (ACFI) pour les visites d'inspection par jour d'intervention	65,00 € 400,00 € 400,00 €

MISSIONS	TARIFS
Direction Santé et conditions de travail	
<u>Collectivités et établissements publics non affiliés adhérents</u>	
Adhésion aux missions facultatives de la Direction	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Adhésion au socle de la convention (contribution par agent et par an) <ul style="list-style-type: none"> - Médecine préventive - Action sur le milieu du travail (étude de poste, maintien dans l'emploi, conseils de 1^{er} niveau) 	65,00 €
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Prestations hors médecine préventive (par jour) <ul style="list-style-type: none"> - Interventions collectives (ergonomie, RPS, rédaction et mise à jour de document unique, groupes d'analyse de pratiques...) 	500,00 €
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Soutien psychologique pour les agents (par jour d'intervention) 	500,00 €
Adhésion à la convention de mise à disposition d'un Agent Chargé de la Mission d'Inspection (ACFI) par jour	500,00 €
<u>Services de l'État</u>	
Médecine Préventive et action sur le milieu du travail (contribution à l'heure) + intervention équipe pluridisciplinaire	140,00 €
<u>Expérimentation du dispositif en faveur du recrutement et du déroulement de carrière des travailleurs handicapés</u> (par jour)	400 €
Médiation Préalable Obligatoire Collectivités et établissements publics non affiliés adhérents (contribution par médiation)	500 €
Reprographie pour les collectivités	
Feuille A4 noir	0,10 €
Feuille A4 couleur	0,15 €
Page dactylographiée	8,00 €
Minimum perçu	80,00 €
Reliure (par exemplaire)	4,50 €